DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
Arrondissement de Montpellier
COMMUNE DE PRADES-LE-LEZ

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception en préfecture
034-213402175-20231220-delib_131-2023-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, et le VINGT DÉCEMBRE, à DIX-HUIT heures et TRENTE minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BRAU, Maire de Prades-le-Lez.

Présents : Florence Brau, Bertrand Plez, Joëlle Campagne, Catherine Sauveur, Jacky Pratlong, Brigitte Zurbach, Yves Flank, Denis Lejars, Aïcha Diop, Marie-Ange Viguier, Sébastien Grangier, Jean-Luc Poblador, Rachid Khenfouf, Jean-Louis Thérond, Gwénaëlle Collet, Sébastien Loeb, Vincent Freycon.

Représentés : Frédéric Fesquet représenté par Jacky Pratlong, Béatrice Hurtrel représentée par Denis Lejars, Fabrice Guin représenté par Catherine Sauveur, Arnaud Sète représenté par Brigitte Zurbach, Susanna Malmström représentée par Marie-Ange Viguier, Bruno Méric représenté par Sébastien Grangier, François Poyer représenté par Bertrand Plez, Jean-Marc Lussert représenté par Jean-Luc Poblador, Marguerite Del Rio représentée par Joëlle Campagne.

Absentes : Sandrine Cabrera, Elise Le Roy, Laurence Gess-Lladères.

Secrétaire de Séance : Marie-Ange Viguier.

DÉLIBÉRATION N° 131/2023

Objet : Tarifs communaux 2024.
Rapporteur : Florence BRAU

Comme chaque année, une actualisation des tarifs communaux est proposée au 1er janvier. Les tarifications suivantes entreront donc en vigueur au 1er janvier 2024 comme il suit :

TARIFS COMMUNAUX 2024
principe : application d'une augmentation de 6 % arrondi à l'euro (pour tarifs >1€)

	2023	2024
Location de matériel (journée)		
- Chaise	0,25 €	0,25 €
- Table	1,00 €	1,00 €
- Banc	1,00 €	1,00 €
- Bar		10,00 €
- Podium (le m²)	5,00 €	5,00 €
- Grille d'exposition		1,00 €
- Transport aller-retour (matériel loué, végétaux)	51,00 €	54,00 €
Droits de place pour les forains		
- Petit métier (Surface de vente < 30 m²) Forfait par périodes de 7 j.	101,00 €	107,00 €
- Moyen métier (30 m² < Surface de vente < 100 m²) Forfait par périodes de 7 j.	141,00 €	149,00 €
- Grand métier (Surface de vente > 100 m²) Forfait par périodes de 7 j.	220,00 €	233,00 €
- Marché (forfait minimum pour les 2 premiers ml)	2,00 €	2,00 €
- Marché (le ml pour chaque ml en sus)	1,00 €	1,00 €
- Verre dégustation marché des automnales	4,00 €	4,00 €
- Terrasses (par an et par m²)	20,00 €	21,00 €

Accusé de réception en préfecture
034-213402175-20231220-delib_131-2023-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Locations salles ou terrain de football		
- Salle Jacques BREL (journée)	523,00 €	554,00 €
- Salle Jacques BREL (1/2 journée)	272,00 €	288,00 €
- Salle Jacques BREL (heure)		15,00 €
- Foyer rural (journée Pradéens)	199,00 €	211,00 €
- Foyer rural (1/2 journée Pradéens)	109,00 €	116,00 €
- Foyer rural aux associations pradéennes (forfait 1 h./semaine de septembre à juin si disponibilités)		12,00 €
- Foyer rural (journée non pradéens)	303,00 €	321,00 €
- Autres salles (heure)	5,00 €	5,00 €
- Halle des sports ou gymnase (1/2 journée)		250,00 €
- Halle des sports ou gymnase aux associations pradéennes (heure)	12,00 €	13,00 €
- Terrain de football aux établissements d'enseignement non pradéens (heure)	10,00 €	11,00 €
- Location annuelle du local vélo pour tout vélo dont le diamètre des roues est supérieur à 20 pouces	10,00 €	11,00 €
- Location annuelle du local vélo à partir du 3ème vélo dont le diamètre des roues est supérieur à 20 pouces	5,00 €	5,00 €
- Location annuelle du local vélo pour tout vélo dont le diamètre des roues est inférieur à 20 pouces (si location effective pour un vélo de plus de 20 pouces)	Gratuit	Gratuit
- Caution pour utilisation du local vélo	30,00 €	30,00 €
Cautions		
- Caution pour utilisation de l'écran de la salle de cinéma (Les réparations seront à la charge de l'utilisateur en cas de mauvaise utilisation mais pas en cas d'usure après expertise faite par le réparateur)	1 000,00 €	1 000,00 €
- Caution pour utilisation de la sonorisation et du pont lumière (Les réparations seront à la charge de l'utilisateur en cas de mauvaise utilisation mais pas en cas d'usure après expertise faite par le réparateur)	1 000,00 €	1 000,00 €
- Caution pour mise à disposition du foyer rural, de la salle Jacques Brel ou de la Halle des sports		1 000,00 €
- Retenue sur caution (Salle J. Brel et Foyer rural) pour nettoyage	90,00 €	90,00 €
Cinéma		
- Plein tarif	6,00 €	6,00 €
- Tarif réduit sur justificatif (chômeurs, handicapés, moins de 18 ans, étudiants)	4,00 €	4,00 €
- Tarif carte non nominative à durée illimitée		
- Carte 5 films	27,00 €	27,00 €
- Carte 10 films	37,00 €	37,00 €
- Tarifs collège, lycée	4,00 €	4,00 €
Bibliothèque		
- Renouvellement de la carte magnétique de prêt en cas de perte	5,00 €	5,00 €
- Pénalités de retard par doc et par sem , à compter de la 2ème sem. toute sem. commencée étant due	0,50 €	0,50 €
- Adultes héraultais sans Pass'3M	10,00 €	10,00 €
- Adultes avec Pass'3M	8,00 €	8,00 €
- Passeport Multimédia : Habitants de la métropole titulaires du Pass'3M	10,00 €	10,00 €
- Tarif réduit couples sans Pass'3M	18,00 €	18,00 €
- Tarif réduit couples avec Pass'3M	15,00 €	15,00 €
- Tarif réduit jeunes entre 18 et 25 ans	5,00 €	5,00 €
- Enfants jusqu'à 18 ans, titulaires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi	Gratuit	Gratuit
Divers		
- Tarif pose panneaux signalisation commerces	272,00 €	288,00 €
- Encart publicitaire 4 cm x 9 cm dans le plan communal	109,00 €	116,00 €
- Encart publicitaire 9 cm x 9 cm dans le plan communal	272,00 €	288,00 €
- Encart publicitaire 18 cm x 9 cm dans le plan communal	545,00 €	578,00 €
- Minibus forfait location à la journée aux associations pradéennes	34,00 €	44,00 €
- Minibus forfait supplémentaire a/c de 100 km (par km)	0,20 €	0,30 €
- Copie A4	0,25 €	0,27 €
- Copie A3	0,50 €	0,53 €
- Fax (1ère page)	3,00 €	3,00 €
- Fax (pages suivantes)	1,50 €	1,50 €

TARIFS CIMETIÈRE 2024

principe : application d'une augmentation de 6 % arrondi à l'euro (pour tarifs >1€)

Accusé de réception en préfecture
034-213402175-20231220-delib_131-2023-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Cimetière			2023	2024
Colombarium	15 ans	Concession (1)	325,00 €	343,00 €
		Case (2)	307,00 €	325,00 €
	30 ans	Concession (1)	699,00 €	741,00 €
		Case (2)	307,00 €	325,00 €
	50 ans	Concession (1)	1 379,00 €	1 462,00 €
		Case (2)	307,00 €	325,00 €
Pleine terre	15 ans	Concession 2 places (1)	633,00 €	671,00 €
	30 ans		1 362,00 €	1 444,00 €
	50 ans		2 687,00 €	2 848,00 €
Caveau 2 places	15 ans	Concession 2 places (1)	788,00 €	835,00 €
		Caveau (2)	2 483,00 €	2 632,00 €
	30 ans	Concession 2 places (1)	1 696,00 €	1 798,00 €
		Caveau (2)	2 483,00 €	2 632,00 €
	50 ans	Concession 2 places (1)	3 347,00 €	3 548,00 €
		Caveau (2)	2 483,00 €	2 632,00 €
Caveau 4 places	15 ans	Concession 4 places (1)	1 096,00 €	1 162,00 €
		Caveau (2)	3 103,00 €	3 289,00 €
	30 ans	Concession 4 places (1)	2 359,00 €	2 501,00 €
		Caveau (2)	3 103,00 €	3 289,00 €
	50 ans	Concession 4 places (1)	4 656,00 €	4 935,00 €
		Caveau (2)	3 103,00 €	3 289,00 €
Caveau d'attente		Droit d'entrée	71,00 €	75,00 €
		Tarif journalier	7,00 €	7,00 €

(1) : Facturation 1/3 CCAS, 2/3 commune (2) : Facturation 100 % commune

TARIFS SOUMIS A QUOTIENT FAMILIAL 2024

(inchangé par rapport à 2023 afin de soutenir le pouvoir d'achat des familles)

	Revenus mensuels	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
	seuil tranche	*0,00 €*	*391,00 €*	*579,00 €*	*701,00 €*	*901,00 €*	*1 201,00 €*	*1 451,00 €*	*1 701,00 €*	*1 951,00 €*	*2 201,00 €*
	plafond tranche	*390,00 €*	*578,00 €*	*700,00 €*	*900,00 €*	*1 200,00 €*	*1 450,00 €*	*1 700,00 €*	*1 950,00 €*	*2 200,00 €*	
ALP midi, temps méridien											
2024	Repas	0,50 €	0,99 €	1,60 €	2,36 €	3,27 €	3,94 €	4,16 €	4,69 €	5,20 €	5,90 €
	Accueil Loisirs Périscolaire (1 accueil)	0,49 €	0,61 €	0,89 €	1,17 €	1,43 €	1,75 €	1,90 €	2,15 €	2,40 €	2,70 €
	Total	**0,99 €**	**1,60 €**	**2,49 €**	**3,53 €**	**4,70 €**	**5,69 €**	**6,06 €**	**6,84 €**	**7,60 €**	**8,60 €**
Périscolaire											
2024	ALP matin ou soir (1 accueil)	0,49 €	0,61 €	0,89 €	1,17 €	1,43 €	1,75 €	1,90 €	2,15 €	2,40 €	2,70 €
	Etude surveillée (1 accueil)	0,49 €	0,61 €	0,89 €	1,17 €	1,43 €	1,75 €	1,90 €	2,15 €	2,40 €	2,70 €
Multi-activités											
2024	Multi-activités et stage x-treme 5j	32,27 €	42,58 €	60,55 €	81,22 €	102,56 €	123,70 €	130,39 €	147,12 €	162,99 €	175,00 €
	Multi-activités et stage x-treme 4j	25,81 €	34,07 €	48,44 €	64,97 €	82,05 €	98,96 €	104,32 €	117,69 €	130,40 €	140,00 €
	Multi-activités et stage x-treme 3j	19,36 €	25,55 €	36,33 €	48,73 €	61,54 €	74,22 €	78,23 €	88,27 €	97,80 €	105,00 €
ALSH (maternelle, élémentaire, adolescents), PAMM											
2024	1/2journée ALSH sans repas	2,50 €	3,18 €	4,43 €	5,83 €	7,24 €	8,77 €	9,23 €	10,43 €	11,55 €	11,70 €
	1/2journée ALSH avec repas	3,00 €	4,17 €	6,03 €	8,19 €	10,51 €	12,71 €	13,39 €	15,12 €	16,75 €	18,00 €
	1 jour ALSH avec repas	5,50 €	7,35 €	10,46 €	14,02 €	17,75 €	21,48 €	22,62 €	25,55 €	28,30 €	29,70 €
ALSH adolescents (Espace Culture Jeunes)											
2024	Adhésion	1,99 €	2,49 €	3,51 €	4,63 €	5,76 €	6,94 €	7,32 €	8,26 €	9,15 €	9,70 €
	Activité (1 activité)	1,50 €	2,00 €	2,80 €	3,69 €	4,59 €	5,54 €	5,84 €	6,60 €	7,30 €	8,00 €

Budget cantine	5,00 €
Repas adulte	6,70 €

Par ailleurs, dans le cadre de la politique sociale communale, les dispositions suivantes sont appliquées aux tarifs ci-dessous qui sont reconduits à l'identique par rapport à 2023 :

- Les familles monoparentales se verront ajouter une part dans le calcul du quotient,
- Le quotient inférieur sera appliqué aux familles d'un enfant handicapé,
- Une baisse de 20% sur le prix du repas sera appliquée aux enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (enfants allergiques).
- Une majoration de 20 % sera appliquée sur les tarifs pour les non pradéens, non scolarisés à Prades le Lez. Toutefois l'accueil de ces enfants se fera dans la limite des places disponibles et après la date limite d'inscription pour les pradéens.
- Le personnel communal se verra appliquer la tarification "repas adulte", sans majoration pour les non pradéens.

TARIFS DES LOCATIONS DES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX 2024

Accusé de réception en préfecture
034-213402175-20231220-delib_131-2023-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

	2023	2024
- Salle des aînés (heure)		10,00 €
- Terrain de football ou terrain de tennis aux associations pradéennes (heure; y compris vestiaires)	9,00 €	10,00 €
- Boulodrome (heure)	5,00 €	5,00 €
- Jardins familiaux Aïssadon (année)		450,00 €
- Jardins familiaux Récoltes pour tous (année)		200,00 €
- Jardins familiaux Jeunes pousses (année)		100,00 €
- Bungalow mis à disposition pour les associations de jardins familiaux		300,00 €
- Bungalow mis à disposition aux Archers de l'Hortus		300,00 €
- Bungalow mis à disposition de l'association de chasse		500,00 €

La présente affaire a été présentée à la commission des finances du 12 décembre 2023.

En conséquence, le Conseil municipal décide à la majorité des suffrages exprimés :

- d'approuver les tarifs ci-dessus applicables au 1er janvier 2024.

Le point est adopté à la majorité des suffrages exprimés.

Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents ou représentés : 26
Exprimés : 26
Pour : 25 (Florence Brau, Bertrand Plez, Joëlle Campagne, Catherine Sauveur, Jacky Pratlong, Brigitte Zurbach, Yves Flank, Denis Lejars, Aïcha Diop, Marie-Ange Viguier, Sébastien Grangier, Jean-Luc Poblador, Jean-Louis Thérond, Gwénaëlle Collet, Sébastien Loeb, Vincent Freycon, Frédéric Fesquet, Béatrice Hurtrel, Fabrice Guin, Arnaud Sète, Susanna Malmström, Bruno Méric, François Poyer, Jean-Marc Lussert, Marguerite Del Rio).
Contre : 1 (Rachid Khenfouf).
Abstention : 0

Date de convocation : 14/12/2023
Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le 21/12/2023
Publié ou Notifié le 21/12/2023

Pour extrait conforme :

La Maire,
F. BRAU

MAIRIE DE PRADES LE LEZ